



A l'association Croco Vélo et au GROUPE CYCLO NIMOIS

28 février 2014

Monsieur le Président  
Monsieur le Secrétaire

Nous vous remercions pour votre initiative qui nous a permis de vous présenter notre projet concernant les déplacements à vélo dans notre ville.

Par ces quelques lignes, nous vous résumons ce que nous souhaitons mettre en œuvre pour les déplacements à vélo.

Nous savons que l'attente des Nîmoises et des Nîmois est forte en ce qui concerne la pratique du vélo, ceci a été exprimé lors de l'enquête publique préalable au PDU de Nîmes Métropole. Nous souhaitons qu'il soit possible à chaque habitant de Nîmes et de son agglomération de se rendre à vélo partout et en toute sécurité.

En effet, les trajets cyclables devront être à la fois sûrs, directs, simples d'usage, attractifs, confortables et parfaitement identifiés par les autres usagers.

Nous serons vigilants sur le mobilier urbain utilisé (par exemple interdiction des bornes trop basses, des panneaux publicitaires qui gênent les déplacements, ...)

Nous ferons, également, comme dans tous les domaines un bilan de l'existant et plus largement un audit financier.

Nous favoriserons les déplacements doux en augmentant les voies cyclables qui nous permettront de respecter les lois anti-pollution et notamment la loi sur l'air.

Dès qu'une voie sera rénovée ou créée, nous y favoriserons systématiquement les déplacements à vélo et rendrons moins dangereux certains boulevards (par exemple Boulevard Gambetta, abords de la Gare, le long du TCSP...)

Nous connaissons le Plan Vélo adopté en 2005 et nous nous engageons à l'appliquer en créant de nombreuses voies cyclables non seulement en centre ville mais dans toute la métropole.

Nous ne nous limiterons pas au centre ville mais souhaitons en aménager aussi dans les quartiers périphériques pour permettre aux enfants de tous les quartiers de se déplacer en vélo, en sécurité et pour ce nous lancerons des campagnes de sensibilisation auprès des jeunes, des scolaires, ...

Bien entendu, nous souscrivons à la Charte Cyclable.

Nous savons que le vélo permet la rencontre, la convivialité, le bien-vivre. Cela peut donc contribuer à développer les activités de proximité et revitaliser chaque quartier. Des chiffres montrent que 25% des cyclistes sont des clients du commerce de proximité, en particulier des commerces du centre ville.

Nous programmerons des actions de promotion de l'usage du vélo et nous encouragerons toutes les entreprises, les administrations, à avoir un « plan de déplacement entreprises ».

Nous sommes favorables à la création d'une maison du vélo, d'une vélo-station avec la SNCF et augmenterons les lieux de stationnement pour les vélos.

Nous oeuvrerons à réaliser la continuité dans les itinéraires cyclables en ville et vers les voies vertes, par exemple vers la Bastide, la voie verte de Caveirac,...

Au delà de ce programme, dans le domaine des déplacements, comme dans tous les autres, une concertation participative sera systématiquement proposée. Nous nous engageons à créer des commissions extra-municipales afin d'associer les habitants dès le début des projets envisagés, et en particulier une commission en terme de déplacements doux, piétons et vélo. Les associations d'usagers de la bicyclette comme la votre y auront toute leur place.

S'il est toujours possible de prononcer des promesses, il faut aussi être certain de la bonne volonté de ceux qui les expriment. Dans notre liste, il y a de nombreux candidates et candidats qui se déplacent à vélo quotidiennement pour se rendre à leur travail. D'autres (parfois les mêmes) qui utilisent la bicyclette dans leurs déplacements de loisirs. Des militants de partis sensibles aux impacts des déplacements sur l'environnement sont présents dans notre liste. Nous serons donc particulièrement attentifs à favoriser les déplacements doux et spécialement le vélo.

Sylvette Fayet

Liste Vivons Nîmes Ensemble

Front de Gauche, Parti Communiste Français, Parti de Gauche, Ensemble, Europe Ecologie Les Verts